



Conseil économique et social

Distr. générale
16 novembre 2021

Original : français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2022

24 janvier-2 février, et 14 février 2022

Rapports quadriennaux pour la période 2017-2020 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil*

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association des relais communautaires d'Oshwé	3
2. Association mouvement pour la défense de l'humanité et abolition de la torture (MDHAT)	4
3. Association pour l'action sociale et le développement	5
4. Association pour l'Éducation et la Santé de la Femme et de l'Enfant (AESFE)	7
5. Association pour la Promotion de la Lutte Contre les Violences faites aux Femmes et la Participation au Développement de la Femme africaine	8
6. Association tunisienne de la santé de la reproduction	10
7. Benin Environment and Education Society	11
8. Build Africa	12
9. Bureau d'Informations Formations Echanges et Recherches pour le Developpement « B.I.F.E.R.D. »	14
10. Carre Geo & Environnement	16

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



11. Centre Africain de Recherche Industrielle (C.A.R.I.)	17
12. Centre d'action pour le développement rural	18
13. Centre d'études diplomatiques et stratégiques	19
14. CIPINA (Centre d'Information et de Promotion de l'Image d'une Nouvelle Afrique)	21
15. Combite pour la paix et le développement	22

1. Association des relais communautaires d'Oshwé

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

L'Association des relais Communautaires d'Oshwe est une association sans but lucratif, une organisation non gouvernementale régulièrement enregistrée en République Démocratique du Congo. ARCO vise le développement inclusif dans les milieux ruraux à travers plusieurs domaines d'interventions regroupés en 5 : Santé et Sécurité alimentaire, Environnement et Énergie, Éducation et Emploi, Logement et Infrastructures enfin, Gouvernance, genre et droits humains.

Objectifs

ARCO vise globalement le développement communautaire inclusif dans les milieux ruraux à travers trois objectifs spécifiques : Lutter contre la pauvreté, promouvoir les activités économiques locales et lutter contre l'exode rural. ARCO conçoit et/ou exécute des projets de développement pour atteindre ces objectifs.

Changements à signaler

- ARCO se veut aujourd'hui un organe local d'exécution des projets.
- Partenariat depuis janvier 2020 avec l'ONG Maison Batie sur le Rocher, MBR en sigle.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Collecte des œuvres d'arts antiques en vue de construction d'un musée du peuple NKUNDO
- Émissions sur les Nations Unies et ECOSOC à la Radio-Télévision BONDEKO
- Émissions sur les mesures arrêtées par l'OMS sur le COVID.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'ONG a participé au World Investment Forum 2018 du 22 au 26 octobre à Genève, Suisse.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Les tentatives d'organisée des événements avec le PNUD et l'UNICEF sont toujours en cours.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

L'organisation a contribué aux ODD 2, 4, 5, 6, 8, 9 et 16 à Oshwe et à Kinshasa. L'Association a :

- Organisé une conférence-débat le 19 mars 2018 sur les nouvelles techniques de l'information et de communication ainsi que sur les violences dans les milieux scolaires avec les élèves pré-finalistes au Lycée Sainte Germaine de N'djili en marge de la journée internationale de la femme.
- Initié et exécuté le projet de culture maraîchère dans la commune rurale de la Nsele à Kinshasa. Les femmes maraîchères ont été encouragées à privilégier les engrains verts dans leurs activités.

- Distribué des kits de matériels didactiques à l'Institut Technique Professionnel de Oshwe.
- Construit et aménagé des 7 forages d'eau dans les Cellules relevant des Antennes de la Cité de Oshwe, 1 à YUKI NGOLO et 1 à YUKI ONATRA. Certains forages sont placés au sein des établissements scolaires, pour offrir aux élèves une eau potable luttant ainsi contre la consommation d'eau impropre à l'origine des maladies hydriques.
- Remis de quatre microscopes à objectif 100 dont trois aux villages de l'Antenne de BOOLI. Les Cellules bénéficiaires sont NTOMBALONGO, INDOLO et NGELE-NKOKO. La Cellule de BUKUTU, dans l'Antenne de MBINDJANKAMBA a reçu le quatrième.
- Placé une décortiqueuse de riz dans la cité de Oshwe pour réduire le temps de travail de certains producteurs de riz.
- En partenariat avec le Gouvernement de la République Démocratique du Congo par le biais de l'Office de Voies de Dessertes Agricoles, exécuté le projet de cantonnement manuel en réhabilitant 106 Km de route dans la cité de Oshwe.
- Initié et exécute le projet d'encadrement des paysans pour la production agricole. Il vise la production du manioc, riz de montagne, maïs et piment sur 10 hectares.
- Organisé et organise des émissions, par les ondes de la Radio Télévision BONDEKO, « RTBO » Radio-télévision communautaire dont elle est propriétaire, sur la cohabitation pacifique avec les peuples autochtones et les anciens esclaves appelés « BANTAMBA ».
- Construit un dépôt des produits agricoles et autres.

2. Association mouvement pour la défense de l'humanité et abolition de la torture (MDHAT)

Statut consultatif spécial : 2013

Introduction

Le Mouvement pour la Défense de l'Humanité et l'Abolition de la Torture est une organisation de droit de l'homme, œuvrant dans le cadre de réhabilitation médical et psychologique des victimes de la torture et de survivant de guerre, les minorités et le HIV/ SIDA, la prévention des abus faits aux enfants en conformité avec le protocole d'Istanbul et autres protocoles et conventions internationales. Le MDHAT, prend en charges les personnes victimes de conflits armé ou survivant de guerre, les réfugiés, les personnes ayant été victimes de torture en milieu carcérale.

Objectifs

Le principal but poursuivi par le MDHAT est de réhabiliter le survivant dans son être entier, son environnement et la société, promouvoir les droits humains par des actions ayant des impacts à courts, moyens et long. La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948 par l'ONU, est le premier texte international à déclarer illégale la torture ; et les mécanismes africains des droits de l'homme Dans son article 5 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ».

Les objectifs sont :

- Prévenir et lutter contre la torture
- Prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes
- Prévenir et lutter contre les trafics et l'exploitation des enfants
- La Prévention de l'extrémisme violent.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

- La promotion de la charte des Nations Unies dans nos activités.
- L'assistance, l'accompagnement et la prévention des victimes de torture selon la définition et la charte des Nations Unies et du Statut d'Istanbul sur la Torture.
- La Promotion du Genre par la sensibilisation des groupes minoritaires selon la charte de l'ONU.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En raison du COVID-19, l'ONG a été obligée de réduire ses activités. Il a néanmoins contribué au WEB binaire, à la divulgation des rapports des rapporteurs de l'ONU et aux appels à propositions.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Nous avons déposé une demande de coopération avec ONU-Femmes Cameroun, et répondu aux appels à projets de l'ONU.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Les initiatives prises par le MDHAT consistent principalement à travailler avec des groupes communautaires pour :

- Promouvoir la paix et la réconciliation ;
- Promouvoir un environnement sain par des mesures sanitaires ;
- Contribuer à réduire la famine chez les migrants et réfugiés ; et
- Contribuer à l'amélioration de la santé des détenus et des réfugiés.

3. Association pour l'action sociale et le développement

Statut consultatif spécial : 2009

Introduction

L'Association pour l'action sociale et le développement (ASD) est une association à but non lucratif. Son rôle est d'aider les personnes en difficultés car les conditions de vies étant trop difficile et que chaque personne n'ayant pas des facilités de recevoir des soins. Nous allons éduquer, sensibiliser, éduquer les populations sur le développement social et promouvoir l'assurance maladie pour les personnes démunies.

Objectifs

ASD vise à :

- promouvoir l’image et l’épanouissement des femmes, leur participation à la vie civile et sociale, entraide et solidarité, assistance et consolidation de l’esprit de grouper ;
- favoriser le développement social urbain ou local de populations par l’éducation, la formation, la culture, sport, encadrement de jeunes orphelins, handicapés et enfants défavorisés, insertion sociale, formation, médiation culturelle, aide médicale et humanitaire ;
- promouvoir le développement durable en encourageant et le financement de micro-projets, activités sectorielles informel, la participation des femmes et des jeunes développements de leur village, ville et pays, de l’environnement, la lutte contre la délinquance, l’exclusion, violence, analphabétisme, sida, famine, MST et autres fléaux.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

ASD a contribué à :

- La 35ème édition de la journée internationale de Femme sur la promotion de l’égalité et la protection des droits humains les femmes d’ici 2020, qui comprenait une évaluation des progrès du Cameroun, 25 ans après Pékin, avec ONU Femmes ;
- Rapport national sur le développement humain 2019 ;
- Croissance inclusive, inégalités et exclusions », avec le PNUD.
- le rapport 2018 sur les pays les moins avancés avec le CNUCED ; et
- le rapport 2018 sur le développement durable en Afrique, avec la CEA, l’Union africaine et le PNUD.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

ASD a participé à :

- la 66ème réunion exécutive du Conseil de Commerce et développement 05 – 07 février 2018 à Genève, Suisse ;
- le Forum régional des affaires pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre 24 – 25 juin 2019 à Dakar, Sénégal de la Commission Economique pour l’Afrique (CEA) ; et
- le Forum Régional Africain pour le Développement Durable de l’ONU-CEA du 17 au 19 mai 2017 à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

ASD a agi en tant qu’organisme de consultation pour le PNUD Cameroun sur :

- le redressement de la productivité agricole et la sensibilisation des agriculteurs camerounais sur la conception, la mise en œuvre et l’organisation d’un système de gestion d’inventaire des besoins communautaires ;

- l’amélioration des flux d’approvisionnement en matériel agricole ;
- procéder à la réorganisation des cellules selon directives en matière de passation des marchés, en tenant compte politiques communautaires ;
- redistribuer les tâches sur la base du nouveau système pour mettre en œuvre, planifier, organiser, évaluer et diriger les activités de production ; et
- formation d’un partenariat de travail avec UNICEF Cameroun pour un projet sur l’éducation, la formation et l’insertion professionnelle des jeunes.

Initiatives prises par l’organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Les initiatives entreprises par l’ONG comprennent :

- Projet Eau Potable pour Tous et Soutien aux
- Activités communautaires dans la région du Littoral pour permettre aux populations à gérer et entretenir de manière autonome installations hydrauliques en milieu rural ;
- Projet pour les personnes déplacées de la Régions anglophones, qui ont fourni une assistance juridique et un soutien sur les plans nutritionnels et médicaux et ont favorisé l’intégration des enfants et des adolescents dans les écoles.

4. Association pour l’Éducation et la Santé de la Femme et de l’Enfant (AESFE)

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

L’Association pour l’Éducation et la Santé de la Femme et de l’Enfant (AESFE) a pour but de rechercher, mobiliser et gérer aides, dons, legs et aides de toute nature et de toute provenance au profit de la protection de l’environnement, la lutte contre la pauvreté et le développement populations harmonieuses et durables.

Objectifs

Objectifs globaux : -Promotion des droits humains

Objectifs spécifiques : (a) Contribuer au bien-être des enfants ; (b) Protéger les droits des enfants ; (c) Contribuer à la bonne santé et à l’éducation des enfants ; (d) Encadrer et insérer dans la vie active les enfants de la rue ; et (e) Lutter contre l’exploitation des enfants.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L’Association AESFE est une ONG de défense des droits de la femme et l’enfant et participe aux activités qu’organise le système des Nations Unies sur ces thématiques. Ainsi elle participe souvent aux réunions du Conseil des droits de l’homme à Genève et aux autres réunions sur la femme et l’enfant.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Nous avons participé aux 41e et 42e sessions du Conseil des droits de l'homme à Genève. Nous avons également participé aux sessions du Comité des droits de l'enfant ainsi qu'à la dernière session du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale à l'égard des femmes tenue virtuellement.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Notre association soumet des rapports périodiques aux différents organes des Nations Unies auxquelles elle participe. Nous suivons aussi toutes les réunions virtuelles auxquelles nous sommes invités et ce depuis l'avènement du COVID 19.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Voici quelques-unes des initiatives que l'organisation a entreprises :

- Initiation à l'étude des fondements fondamentaux du droit international et des droits de l'homme.
- Techniques de rédaction des rapports aux organes conventionnels, Conseil des droits de l'homme et organes régionaux, notamment :

L'état d'adhésion de la Mauritanie aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et leur harmonisation avec la législation nationale ; et la présentation de rapports et de recommandations de la traités, l'Examen périodique universel et les rapporteurs spéciaux sur Mauritanie.

5. Association pour la Promotion de la Lutte Contre les Violences faites aux Femmes et la Participation au Développement de la Femme africaine

Statut consultatif spécial : 2013

Introduction

L'Association pour la promotion de la lutte contre les violences faites aux femmes et la participation au développement de la Femme africaine (LUCOVIFA), continue comme à l'accoutumé de s'activer à défendre les droits des survivantes de violences, à les accompagner en les aidant quel qu'en soient les situations de souffrances, ceci dans le cadre de notre programme de prise en charge. En ce qui concerne le volet préventif qui est une nécessité accrue dans notre lutte, nous nous formons continuellement et menons régulièrement les campagnes de sensibilisations, les travaux en synergies dans les plateformes des organisations camerounaises et d'ailleurs. Le travail avec les médias s'est avéré d'une importance capitale dans nos activités tous ces dernières années.

Objectifs

Les activités de LUCOVIFA visent à réduire violences subies par les femmes et des filles sans défense et soulager leurs souffrances.

LUCOVIFA soutient survivants de la violence en leur offrant aide juridique et/ou sanitaire, également aide économique à travers notre programme sur l'autonomisation économique des femmes vulnérable. L'ONG a également lancé la

« Journée de la propreté » dans le Littoral, qui est un programme qui favorise un environnement propre et le recyclage des objets non biodégradables.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

LUCOVIFA a contribué au débat en ligne par l'Organisation des Nations Unies Economique et Sociale (ECOSOC), sur l'évolution des relations entre les ONG et les Nations Unies en 2018.

LUCOVIFA a participé au « Café Genre No 15 », Sous le thème : « Femmes et vie publique », organisé par ONU Femmes en 2017 à Douala au Cameroun.

L'ONG met actuellement en œuvre un projet intitulé « Accès d'urgence aux soins pour les femmes vulnérables à risque » en réponse à de multiples cas de décès de femmes qui ont perdu la vie et celle de leurs bébés à cause du manque de prise en charge rapide à l'hôpital La Quintinie de Douala en Cameroun.

LUCOVIFA a également été sollicité pour participer au débat téléphonique de Radio France Internationale sur les violences conjugales et le viol, et sur la gestion de l'économie des femmes. Elle a également participé aux discussions sur les stratégies mises en place par l'ONG pour autonomiser financièrement les femmes avec le Journal « La Croix » basé en France.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

LUCOVIFA a commémoré la Journée internationale de la femme qui comprenait les activités suivantes :

- En prélude au 8 mars 2017, discussions avec 470 participants dans l'Église évangélique de Soboum à Douala sur le thème : « Rôle et L'implication de la femme dans la sienne développement économique »
- 2018 au lycée bilingue de Brazzaville-Douala, sensibilisation des étudiants sur l'usage et la prolifération des drogues dans milieu scolaire et violence ;
- Sensibilisation au Lycée de Koumassi Douala sur l'immigration illégale des filles et ses dangers ;
- Intervention télévisée sur différents thèmes des Journées Internationales femmes ;
- Rapports publics sur les survivants de violences dans le cadre de LUCOVIFA et leurs témoignages poignants, par Canal2 International.

6. Association tunisienne de la santé de la reproduction

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

L'Association Tunisienne pour la Santé de la Reproduction (ATSR) a été créée en 1968 et est membre de l'IPPF depuis 1969. L'objectif de l'ATSR est de promouvoir l'absence de mortalité maternelle et infantile, les grossesses non désirées ainsi que les IST et le VIH/SIDA dans le pays, où chacun peut avoir accès à toutes les informations et services de SSR dont il a besoin, sans discrimination ni stigmatisation.

Objectifs

But: L'ATSR œuvre dans le domaine de la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et en promeut les droits à travers un partenariat multisectoriel. Elle offre et facilite l'accès à l'information et aux services de SSR, notamment pour les jeunes et les populations les plus vulnérables et les moins desservis.

Objectifs :

- Renforcer les Droits sexuels et SSR au niveau du cadre législatif, politique et procédural ; et renforcer l'engagement du gouvernement et des décideurs pour leur bonne application, ainsi que le respect des instruments internationaux.
- Améliorer l'accès des jeunes à une éducation sexuelle complète, et renforcer et étendre leur engagement comme acteurs de changement.
- Accroître la prise de conscience de la population (éducation, information, orientation), y compris les groupes vulnérables (LGBT, Migrants et réfugiés, travailleurs de sexe, PVVIH, etc.), en ce qui concerne la DSSR.
- Offrir et faciliter l'accès aux services DSSR, notamment pour les femmes rurales et la population vulnérable.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Durant la période 2017-2020, l'ATSR a exécuté plusieurs projets relatifs à la santé sexuelle et reproductive des femmes, filles et jeunes vulnérables, l'éducation sexuelle complète des jeunes, et aux droits sexuels.

Les projets ont été financés par des donateurs internationaux divers dont des ONG internationales et des organisations des Nations Unies, à l'instar de:

- UNFPA (Plaidoyer pour les droits sexuels, Indicateurs nationaux des ODD, ...)
- UNHCR (accès des migrants et réfugiés aux services DSSR)
- HCDH (pour l'Examen Périodique Universel de la Tunisie)

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

A l'échelle internationale, l'ATSR a participé à plusieurs événements de l'ONU:

- Examen Périodique Universel à Genève en 2017
- Discussions et adoption des ODD à New York en 2017
- L'accès universel à la santé en 2019 avec l'OMS

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

A l'échelle nationale, l'ATSR a participé activement à plusieurs réunions avec l'UNFPA pour la mise en place des stratégies et implémentation des projets. L'ATSR est un partenaire officiel de L'UNFPA.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Depuis l'adoption des ODD, l'ATSR s'efforce d'atteindre les ODD au niveau national.

En collaboration avec l'UNFPA, l'ATSR a développé un outil et un mécanisme de suivi de la réalisation des ODD en Tunisie, et a développé des indicateurs nationaux relatifs à la RSS et droits sexuels. Elle collabore à cet égard avec le Ministère du Développement, chargé du suivi des ODD en Tunisie.

Aussi, et sur un plan pratique, ATSR travaille à la mise en œuvre de projets qui contribuent à la réalisation des ODD en termes de lutte contre les VBG, services SSR pour les femmes, garantissant les droits sexuels des personnes vulnérables, LGBT et Migrants.

7. Benin Environment and Education Society

Statut consultatif spécial : 2013

Introduction

Benin Environment and Education Society est une organisation non gouvernementale d'écologie et de développement durable. Elle œuvre pour la conservation de biodiversité dans le département du Plateau, l'Ouémé, l'Atlantique et le Zou au Bénin.

Objectifs

La mission de BEES ONG est de réhabiliter et d'améliorer qualitativement l'état des ressources naturelles, en particulier celui des zones humides, pour le bien être de populations locales à travers des actions financièrement durables, écologiquement et culturellement responsables.

L'objectif global de BEES ONG est de promouvoir le développement durable par la protection et la conservation de la biodiversité

Spécifiquement :

- Mener des actions pour la gestion durable des ressources naturelles, notamment les ressources en eau, forestières, et des autres écosystèmes sensibles ;
- Promouvoir l'éducation, l'information et la sensibilisation grâce à des activités de sensibilisation du grand public, à des interventions en milieu scolaire, à la diffusion d'outils pédagogiques, etc., sur les zones humides pour l'intérêt de la conservation et de l'utilisation communautaire ;
- Promouvoir l'écotourisme en tant que moyen de conservation de la nature et alternative à la surexploitation des ressources naturelles ;
- Contribuer au développement économique et social des populations locales ;

- Mobiliser des ressources financières pour impulser des études et des activités pour la diffusion des connaissances scientifiques sur les zones humides du Bénin.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Nous participons aux réunions statutaires des commissions de la CMS, de l'IPBES, de l'ONU Environnement et de la Convention d'Abidjan

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Nous avons participé aux COP de la CITES à Genève et celle de la CMS en Inde, aux assemblées générales de ONU Environnement, et celle de la Convention d'Abidjan à Abidjan.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Nous travaillons en partenariat avec la convention d'Abidjan, avec le secrétariat de la CMS, le secrétariat de la CITES, Wetland International, AWEA et l'IPBES.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Tous les projets exécutés par l'ONG ces quatre dernières années sont plus basés sur l'ODD n°7 (Préserver l'environnement). Elle a aussi œuvré pour la réduction de la pauvreté (ODD n°1) en mettant à disposition des communautés des fonds de roulement pour des microprojets. L'égalité de sexe (ODD n°3) a été pris en compte dans la mise en œuvre des projets de l'ONG. Les femmes et les hommes ont bien été représentés dans les différents comités et activités.

Ces dernières années, l'ONG a contribué au plan de développement à travers les projets qu'elle a mis en œuvre. Comme projets on peut citer :

« Le programme Shared Resources, Joint Solutions (SRJS) » ;

« Projet d'appui à la création de la Réserve Intercommunautaire du Grand Nokoué (RIGN) » ;

« Conservation et Valorisation du patrimoine naturel et culturel des Forêts Sacrées dans les communes de Kétou et d'Adja-Ouèrè au Bénin » ;

« Intermédiation Sociale dans la commune de Dangbo pour le projet Nouvelle Vallée de l'Ouémé » ;

8. Build Africa

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

Les objectifs de Build Africa sont de promouvoir les droits et les valeurs culturelles des personnes socialement vulnérables qui sont victimes de marginalisation, de préjugés et de discrimination. Elle opère dans les régions du sud et de l'est du Cameroun, qui abritent la plupart des populations pygmées Baka

estimées à 70 000 personnes, et se concentre sur la sensibilisation, la formation, la mobilisation et la promotion de leurs droits et de leurs valeurs culturelles.

Objectifs

L'objectif de l'organisation est de mettre en commun les efforts et les ressources pour soutenir les pygmées Baka pour réduire leur marginalisation. Les stratégies utilisées pour atteindre ces objectifs vont du renforcement de leurs capacités en termes de connaissance et de défense de leurs droits, à soutien aux activités génératrices de revenus, scolarisation des enfants, soins de santé et production de documents officiels. Le plan d'action s'articule autour d'un triple axe : l'autopromotion des jeunes, la scolarisation des enfants et la citoyenneté.

Changements à signaler

En 2019, l'organisation a rejoint la Commission nationale des droits de l'homme, de l'homme et des libertés, donnant lieu à de nouvelles missions de promotion des droits et libertés non seulement des pygmées Baka, mais aussi des Bakola et des Bagyéli.

Contribution à des activités des Nations Unies

En 2018, l'organisation a présenté une communication à la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme qui s'est tenue du 12 au 23 mars 2018 sur le thème « Droits des minorités : Protéger les femmes Baka, Bakola et Bagyéli contre les discriminations ».

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

De 2017 à 2020, l'organisation a participé aux activités de la Journée internationale des peuples autochtones chaque année le 9 août, sous l'égide du Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Cameroun. En 2019, l'association a fait une présentation sur le thème « Les femmes pygmées au Cameroun : victimes d'injustices et de discriminations, et comment lutter contre les inégalités à l'origine de ces pratiques ».

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En 2020, l'organisation a collaboré avec l'UNICEF au Cameroun pour développer un plan d'action spécifique pour l'éducation des enfants autochtones handicapés.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

De 2018 à 2020, l'association a contribué aux Objectifs de Développement Durable n° 2 en fournissant 950 sacs de 100kg de graines d'amélioration du maïs et des arachides, y compris la supervision technique de plus de 1 500 ménages Baka.

En 2019, 520 jeunes Baka ont reçu 2 080 petits ruminants dans le cadre du programme d'autopromotion des jeunes.

En 2020, dans le cadre de l'ODD 4, l'organisation a offert 5 600 fournitures scolaires à 15 écoles pour 318 enfants Baka.

Elle a pris en charge le recrutement de 15 jeunes animateurs Baka répartis dans 3 Centres Préscolaires Communautaires.

De 2017 à 2020, l'organisation a soutenu les populations Baka à participer à la célébration de la Journée internationale des peuples autochtones le 9 août de chaque année.

En 2020, l'association a promu l'ODD n° 3 en signant un contrat avec le centre de santé « Le Bon Secours » de Djoum (Sud Cameroun) pour la prise en charge des 35 enfants Baka hébergés à l'orphelinat « Les Petits » Samaritains.

9. Bureau d'Informations Formations Echanges et Recherches pour le Developpement « B.I.F.E.R.D. »

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

L'ONG BIFERD est une organisation nationale de droits congolais fondée en 2004 et œuvrant pour les populations vulnérables et pauvres notamment les déplacés de conflits, ceux touchés par les épidémies, les enfants orphelins, les femmes pauvres. Nos interventions de 2017 à 2020 ont été menées dans les domaines de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation, la protection de l'enfance, la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que la promotion des normes humanitaires.

Objectifs

L'objectif de BIFERD est de :

1. Améliorer les conditions de vie des populations touchées par les crises et les catastrophes y compris les conflits armés, les guerres, les catastrophes naturelles, etc.
2. Plaider en faveur des populations touchées par les crises et catastrophes à travers le gouvernement de la RDC, conférences, forums nationaux et international, par l'influence au niveau local, national, régional et international.
3. promouvoir la paix, la coexistence pacifique et la résilience des communautés touchées par les conflits, les guerres et d'autres types de catastrophes.

Changements à signaler

BIFERD est membre de réseaux internationaux comme SPHERE (Genève), le Réseau mondial de la société civile pour Disaster Reduction (GNDR UK), le Réseau international pour l'éducation dans les situations d'urgence (INEE / USA), l'assainissement et l'eau pour tous (SWA), le Partenariat mondial pour la résilience (GRP) et les normes humanitaires fondamentales (CHS).

Contribution à des activités des Nations Unies

Nous contribuons à l'ONU des manières suivantes :

- participer aux réunions Cluster Protection sous la direction du HCR ;
- participer au cluster WASH sous l'égide de l'UNICEF ;
- soutenir UNOCHA en partageant les alertes humanitaires ;
- mener des activités de promotion des ODD en RD Congo ;
- participer au processus de planification de la stratégie de réponse humanitaire de la RD Congo ; et

- s’engager dans plusieurs initiatives avec la MONUSCO en RD Congo.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Nous n’avons pas pu assister aux réunions des Nations Unies à New York et à Genève en raison de problèmes d’obtention de visas.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le BIFERD a coopéré avec les organismes des Nations Unies dans le cadre d’un partenariat avec l’UNICEF, le PAM et l’OIM. Elle est également active dans certaines initiatives mises en œuvre par la MONUSCO en RD Congo, notamment la constitution d’une équipe avec l’aide de la MONUSCO pour la prévention des violences.

En collaboration avec ONU Femmes et UN OCHA, BIFERD a participé à la promotion de plusieurs campagnes en RD Congo sur les questions humanitaires.

Initiatives prises par l’organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Les partenaires qui ont soutenu nos interventions étaient l’Organisation International for Migration (OIM), le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), Coopération Suisse, Save the Children Suède, Arigatou International, Suisse TPH, UNICEF, PAM, TROCAIRE, le Cluster Santé (OMS), Water Aid.

Les principales activités réalisées au cours des 4 années sont les suivantes :

- Construction de 20 réservoirs de récupération d’eau de pluie pour 20 structures installations médicales financées par l’UNICEF et le NRC
- Soutien à l’éducation d’urgence pour 4 200 enfants vulnérables grâce à l’appui du NRC
- Soutien à 300 familles touchées par la malnutrition Grâce au financement d’ARIGATOU International
- Paiement des frais de scolarité à 150 enfants vulnérables grâce au ARIGATOU Financement international
- Renforcer la prévention des conflits et la gouvernance locale suite à la Financement de l’OIM
- Sensibilisation des populations sur la prévention du Covid-19
- Accompagnement en nutrition et sécurité alimentaire de 10 500 personnes dans le Financement du PAM
- Organisation d’enquêtes sur les impacts des activités de Care International sous le financement du SUIS TPH
- Organisation de formations pour les membres d’ONG internationales et Agences des Nations Unies sur les normes de qualité et de redevabilité dans les provinces voisines (Sud Kivu et Ituri)
- Participation à des conférences internationales en Thaïlande, Italie, KENYA, Sénégal, Togo, URUGUAY et BRÉSIL.

10. Carre Geo & Environnement

Statut consultatif spécial : 2013

Introduction

Créé en 2004 au Cameroun, Carré Géo & Environnement est une association qui œuvre pour la protection de l'environnement et la mise en œuvre d'un développement durable.

Objectifs

Plus spécifiquement, nous menons des activités au niveau local, national et international, dans le but de contribuer à une meilleure prise en compte du changement climatique dans la définition et la mise en œuvre des enjeux de développement

Changements à signaler

Création d'une antenne en France.

Contribution à des activités des Nations Unies

Novembre 2017 : Contribution aux travaux de la 23ème conférence sur le changement climatique en organisant une conférence parallèle le 8 novembre 2017 sur le thème impact dégradation néfaste des sols cultivables sur populations. Cette activité fait écho à l'objectif 13 de l'agenda 2030 de l'ONU qui exhorte tous les acteurs du système des Nations Unies à prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses répercussions.

Décembre 2018 : Contribution aux travaux de la 24ème conférence de l'ONU sur le climat, en organisant une conférence parallèle le 8 décembre 2018 sur le thème de la mise en œuvre d'Article 8 de l'Accord de Paris et décision 49/CP21, en écho de l'objectif 13 de l'Agenda 2030 de l'ONU qui appelle à tous parties prenantes du système des Nations Unies à prendre mesures urgentes pour lutter contre les changements climat et leurs répercussions.

Décembre 2019 : Contribution aux travaux de la 25ème conférence sur le climat, par l'organisation le 2 décembre 2019 d'une conférence parallèle sur les questions politiques de migrations environnementales, en écho à l'objectif 13 de l'agenda 2030 de l'ONU qui exhorte toutes les parties prenantes le système des Nations Unies à prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses répercussions.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

06 -17 novembre 2017 à Bonn, Allemagne : 23ème conférence de l'ONU sur le climat.

03-14 décembre 2018 à Katowice, Pologne : 24ème conférence de l'ONU sur le climat

02-13 décembre 2019 à Madrid, Espagne : 25ème conférence de l'ONU sur le climat

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques Convention de l'ONU sur la désertification

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

En faveur de l'Objectif de développement durable 13, nous contribuons en novembre 2019, à une publication sur un inventaire des réflexions sur les migrations environnementales et climatiques, dans le cadre de notre plaidoyer pour l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant en faveur des personnes déplacées en raison de changements environnementaux et climatiques.

En avril 2020, nous avons lancé une initiative pour suivre les mouvements de populations induits par le changement climatique et dégradation de l'environnement, afin de produire un rapport sur les effets du déplacement géographique.

11. Centre Africain de Recherche Industrielle (C.A.R.I.)

Statut consultatif spécial : 2001

Introduction

Le Centre africain de recherche industrielle (CARI) se concentre sur la promotion des questions de qualité de vie.

Objectifs

Les objectifs sont de :

- Mener des recherches scientifiques et techniques pour publication dans des revues scientifiques ;
- Diffuser les résultats de ses recherches ; et
- Appliquer la science et la technologie pour réaliser les objectifs de développement sur le terrain.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le CARI a contribué aux travaux de l'ONU par les moyens suivants :

- Communication écrite au HLPF 2018 sous le thème « Actions accélérées et voies de transformation : décennie d'action pour atteindre les Objectifs de Développement Durable; »
- Communication écrite à la 51ème session de la Commission Population et Développement
- Du 9 au 13 avril 2018 sous le thème « Villes durables, mobilité humaine et migration internationale » ;
- Communication écrite au CSW 62, 12 - 23 mars 2018 sur « Problèmes à résoudre et possibilités à exploiter pour atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et les filles rurales ; »
- Communication écrite au CSW 63, 11 - 22 mars 2019 sur « Pékin+25 : examiner et évaluer la mise en œuvre de la déclaration et programme d'action Pékin; »
- Communication à la 17ème session de CEPA du 23 au 27 avril 2018 : « Préparer le public institutions pour la mise en œuvre de le développement durable; »

- Communication écrite à la 18ème session LCPE du 8 au 12 avril 2019 : « Bâtir fortes institutions pour des sociétés égales et inclusives ; » et
- Communication à la 19ème session de LCPE du 13 au 28 mai 2020 : « Promouvoir la gouvernance et la réforme institutionnelle pour accélérer la réalisation des ODD. »

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Le CARI a participé à la 62ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW) à New York du 12 au 23 mars 2018 ;
- Il a participé à la 63ème session de la CSW à New York du 11 au 22 mars 2019 sous le thème « Le système de protection sociale, accès aux services publics et aux infrastructures durables au service l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. »

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le CARI soumet des contributions diverses au Haut Conseil des droits de l'Homme (OHCHR) et à ses différents mécanismes et experts.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Pour aider à atteindre les objectifs des ODD, le CARI a établi le Centre culturel du millénaire à Cogumelos CCMC.

12. Centre d'action pour le développement rural

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

Le Centre d'action pour le développement rural (CADR) œuvre pour contribuer à la réduction de la pauvreté rurale au Togo. Par la promotion d'une agriculture durable, le renforcement de l'organisation et du fonctionnement des organisations communautaires, la protection de l'environnement, la promotion de l'éducation pour tous, l'accès à l'eau potable, la promotion de l'entrepreneuriat, etc.

Objectifs

Objectifs spécifiques :

- Promouvoir les droits sociaux, économiques et culturels (DESC) en milieu rural ;
- Soutenir les initiatives individuelles et collectives pour les populations rurales, en particulier les femmes à travers l'entrepreneuriat local et les activités génératrices de revenus, et commercialisation des produits résultant de ces activités ;
- Promouvoir une meilleure santé des communautés villageoises et contribuer à la lutte contre les IST/VIH/SIDA ;
- Lutte contre le travail et la traite des enfants et violence contre eux et contre les femmes ;
- Promouvoir l'éducation, l'alphabétisation et la formation des professionnels ;

- Promouvoir le parrainage des écoliers nécessiteux, et œuvrer pour la réinsertion scolaire et sociale des jeunes en dehors de l'école ;
- Protéger l'environnement par la gestion villageoise et inter-villageoise des ressources des espaces naturels, des pâturages, des bassins versants et des espaces de services communs (avec équipements, transports, etc.), et lutter contre l'insalubrité des campagnes, la déforestation/abattage illégal d'arbres, etc. ;
- Soutenir les paysans et/ou les organisations paysannes ;
- Promouvoir l'agriculture et l'élevage écologiques ;
- Promouvoir le tourisme en milieu rural ; et
- Favoriser les échanges sud-sud et sud-nord en mettant en place un cadre de volontariat international.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le CADR contribue aux travaux de l'ONU à travers ses différents projets et programmes qui comprennent : le projet de revitalisation du tissu social pour promouvoir une gestion foncière responsable dans le canton de Kouma (RTSGRT Kouma 2017-2019), le projet de promotion de l'éducation de base dans le canton de Kouma (PEBC Kouma 2012-2020), Renforcement et Appui au développement socio-économique dans le Municipalité de Kloto (ProRADSeC Kloto 2020-2022), et le projet de production d'alevins de Tilapia sur le Site Agroécologique de CADR.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Participation aux examens périodiques universels des années 2018-2019.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

- Renforcement de l'accès des communautés rurales à une éducation pour tous
- Organisation des campagnes de reboisement,
- Promotion de l'agriculture durable et de l'agroécologie
- Renforcement de l'autonomisation des femmes par l'appui aux initiatives génératrices de revenus ;

13. Centre d'études diplomatiques et stratégiques

Statut consultatif spécial : 2005

Introduction

Le Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégique est un centre de formation des diplomates et décideurs, ainsi qu'un lieu de recherche et d'expertise pratique sur les problématiques politiques internationales. Il a pour objectif de contribuer au du

développement des pays d'Afrique, d'Asie du sud et d'Amérique latine. Le Centre est le lieu de recherche et de réflexion comprenant les deux axes que sont le système international (dont onusien) et l'aide au développement.

Objectifs

Les activités du Centre visent à améliorer connaissance et compréhension du système des Nations Unies.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Centre a organisé des séminaires et des conférences à l'École de Guerre en février 2017, et conférences au Centre chaque année pendant la période de référence. En 2018 et 2019, la Revue du Centre « Enjeux diplomatique et stratégique » comprenait une section sur « la vie des Nations Unies ». Le Centre a également entrepris des recherches sur les opérations de maintien de la paix et la réforme des Nations Unies.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Centre a assisté aux réunions annuelles de l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de cette (2017-2020), ainsi que des réunions du Conseil des droits de l'homme à Genève.

Le Centre a également participé à la 75e réunion annuelle du Panel de haut niveau des non-organisation gouvernementale dotée du statut consultatif auprès de la Conseil économique et social en juillet 2020.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Suite à la 75e réunion annuelle du Panel de haut niveau des organisations non-organisations gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, le Centre a publié en juillet 2020 une communication sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et L'enseignement supérieur.

En juillet 2018, le Centre a conclu un partenariat avec l'UNESCO pour le développement de la culture de paix et a organisé en juillet 2018 une conférence internationale sur la promotion de la culture de la paix en Afrique, et mettre en place des programmes dédiés études sur la paix et la résolution des conflits dans le partie de ce même partenariat.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

De 2017 à 2020, le Centre a contribué à la réalisation de deux objectifs de développement durable : le 16e objectif (promouvoir la paix et la justice) et le 4e objectif (promouvoir une éducation de qualité). Trois sessions de formation ont été entièrement dédiées à construire la paix, mobiliser des experts en diplomatie et stratégie, et six autres incorporés sessions de formation sur le sujet. L'accord avec L'UNESCO et les activités communes définies ci-dessus contribuer à cet objectif. Le Centre contribue au quatrième objectif de développement durable par sa participation aux séminaires et réunions organisés par le Conseil Economique et Social, et son soutien apporté à la Commission Climats Scolaires.

14. CIPINA (Centre d'Information et de Promotion de l'Image d'une Nouvelle Afrique)

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

Le CIPINA est un « think and do tank » d'intégration, de développement et de coopération dont le but est de promouvoir une image positive de Des populations africaines se sont installées en Suisse. Pour ce faire, CIPINA travaille principalement sur la cohabitation entre les peuples et la lutte contre toutes les formes de stigmatisation et d'intolérance, y compris contre les populations africaines. Le but ultime de CIPINA est de participer à la résolution des conflits et promouvoir la paix, et voies durables entre les Africains et le reste du monde, et entre les Africains eux-mêmes.

Objectifs

Les objectifs de CIPINA sont de :

- Promouvoir une image positive de la Nouvelle Afrique en Suisse et à l'étranger ;
- Apporter un soutien pour sauvegarder les intérêts de l'Afrique à l'étranger ;
- Faciliter l'intégration des Africains en Suisse, à travers langues, culture civique, citoyenneté et respect des valeurs ;
- Contribuer à une meilleure connaissance des réalités et spécificités de L'Afrique avec des populations qui les ignorent ;
- Lutte contre les discriminations envers les Africains et travail pour la paix et la cohabitation entre les peuples ;
- Apporter un appui aux pouvoirs publics africains et européens nécessaires à leur prise de décision sur l'Afrique ;
- Favoriser les échanges et la coopération entre le Nord et l'Afrique ;
- Promouvoir les Droits de l'Homme en Afrique ;
- Mettre en valeur la diversité et l'attractivité du continent africain.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

1. CIPINA a organisé la Journée internationale de la femme en mars 2017 à Genève en collaboration avec le UNESU, AFIP et AIODD.
2. En marge de la 42e session du Conseil des droits de l'homme, la Mission permanente des Émirats arabes unis à Genève, CIPINA a organisé une conférence internationale de haut niveau sur « Médias, terrorisme et droits de l'homme » en septembre 2019 et CIPINA a modéré cette conférence.
3. En octobre 2019, CIPINA a été invité par M. Moussa Oumarou, directeur général adjoint de l'OIT pour les programmes externes et les partenariats pour discuter de la coopération entre CIPINA et l'OIT sur la manière de lutter contre le travail des enfants en Afrique.

4. En décembre 2020, CIPINA a organisé une conférence en Mauritanie sur la lutte contre la corruption.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

CIPINA a participé aux événements suivants au cours de cette période :

- Observation de la Journée mondiale de l'aide humanitaire le 19 août 2020 au Palais des Nations à Genève
- Observation de la Journée mondiale de solidarité avec le peuple palestinien le 8 décembre 2020.
- Participation à une table ronde avec la Haut-Commissaire aux droits de l'homme à l'occasion de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage, le 28 novembre 2019, au Palais des Nations, Genève.
- Célébration de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies le 29 mai 2019 au Palais des Nations, à Genève.
- participé aux célébrations de la Journée des droits de l'homme à Genève, commémorant le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à Genève le 13 décembre 2018.
- Observation de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre 2018, à Genève.
- A observé la Journée mondiale de l'aide humanitaire le 16 août 2018, à Genève.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le 30 juin 2020, suite à la mort de Georges Floyd, CIPINA a organisé plusieurs manifestations contre le racisme anti-noir en Suisse avec la participation de plusieurs milliers de personnes, et en collaboration avec l'ONUG.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

L'ONG a contribué à l'ODD 2 au Burkina Faso en fournissant des lunettes de lecture à 1 200 enfants malvoyants. L'organisation a assuré la sensibilisation, la mobilisation et la promotion des ODD à travers divers médias.

15. Combite pour la paix et le développement

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

L'organisation Combite pour la Paix et le Développement est un organisme de défense des droits humains travaillant dans tous les dix départements du pays. L'éducation et l'environnement sont les actions qui composent notre champ de travail. Elle a mis un focus particulier sur les quartiers sensibles de la zone métropolitaine de Port-au-Prince afin de répondre aux besoins de la population vulnérable.

Objectifs

CPD a pour objectif ce qui suit :

1. Promouvoir la paix dans toutes les communautés qu'il travaille.
2. Encadrer les jeunes sur le plan Educatif.

3. Faire la promotion et la défense des droits de l'homme.
4. Faciliter l'accès à l'éducation par le plaidoyer national et international.
5. Créer un cadre propice approprié, au niveau sanitaire, environnemental, culturel. et infra structurel.
6. Œuvrer efficacement à enrayer le mal de la violence par des méthodes Psychosociales et non violente.
7. Améliorer la situation économique de la population, en facilitant la création d'emploi temporaire, l'accès de crédit aux petits (es) commerçants (es).
8. Garantir la parité des genres c'est-à-dire l'implication des femmes dans les activités sociales de la communauté
9. Prise en charge des enfants en domesticité et en situation difficile.
10. Contribuer à identifier les problèmes de la communauté qui ne rentrent pas dans nos champs d'actions avec L'ETAT.
11. Établir des relations de coopération plus étendues et renforcées avec des partenaires internationaux, organisations internationales, organismes de coopération bilatérale et multilatérale.
12. Créer une solidarité d'action et assurer la défense de ses membres, dans le cas où l'un d'entre eux, en raison de ses activités militantes, viendraient à être inquiété ou menacé. L'organisation s'engage à assurer sa défense en recourant à un avocat.
13. Échanger des informations touchant à la situation des droits de l'homme en Haïti.
14. Développer un partenariat actif entre les membres de l'organisation, créer des synergies d'activités et établir une concertation active et régulière sur des sujets relatifs à la défense des droits de l'homme

Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement au niveau de l'organisation. Sinon que la vision de l'organisation qui a changé ; il s'agit de respect et la protection pour tous et partout. On a également des objectifs opérationnels qui rôdent autour de trois axes principaux :

1. Monitoring, Protection, promotion et plaidoyer pour les droits de l'homme
2. Promotion de la citoyenneté active et la non-violence
3. Promotion pour l'émancipation des jeunes et la lutte contre la pauvreté.
4. Combattre la traite par des activités de sensibilisation et de la prise en charge des personnes victime de ce phénomène

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a exécuté plusieurs projets avec le système des nations unies en Haïti, notamment les missions onusiennes telles que : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et la mission des nations unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH).Citons par exemple : Ecoles amies des droits de l'homme financé en 2017 par la MINUSTAH,supports logistiques aux ONG locales pour le renforcement des capacités d'observation et de plaidoyer pour les droits de l'homme financé par la MINUJUSTH)en 2018. Avec le programme des Nations Unies pour le Développement deux projet ont été exécuté avec leur appui financier ; plaidoyer pour la vulgarisation des recommandations assorties de l'examen

périodique universel et prévention contre la stigmatisation et la discriminations des personnes affectées du covid19 en 2019 et 2020.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation à travers ses membres ont pris part à deux réunions de l'ONU. En Aout 2017, le directeur exécutif a participé à la 93e session du comité pour l'élimination de la discrimination raciale et en 2019 un responsable de plaidoyer a été à la 68e session Conférence de la société civile des Nations Unies construire des villes et des communautés inclusives et durable 26-28 août 2019 à Salt Lake City, Utah, États-Unis

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Pendant les quatre ans de 2017 à 2020 l'organisation a implémenté plusieurs projets avec le haut-commissariat des nations unies pour les droits de l'homme en Haïti. Deux projets ont été exécutés en 2018 ; ainsi La formation des organisations membres de la société soutient également l'Office protection du citoyen sur les enquêtes et les rapports sur les droits de l'homme et Support au renforcement des capacités pour le monitoring des violations des droits de l'homme en Haïti. En 2019, par le biais du programme des Nations Unies au développement deux projets sont implémentés dans le département de l'ouest, au sud-est, nord- nord-est et le centre sur le Covid 19.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Programme d'éducation à la citoyenneté et au respect de l'égalité. Promouvoir des actions en faveurs de l'éducation des jeunes vivants dans les quartiers précaires de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.
